

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 de la commune d'ALEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15

Date de la convocation
 26 novembre 2019

Date d'affichage
 9 décembre 2019

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Séance du 2 décembre 2019

Le lundi 2 décembre 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Christian SIRON (procuration donnée à Rodrigue ROUBY), Chantal ANDRIES (procuration donnée à Christel DUBOIS).

Etaient absents : Marlène DE FROIDCOURT, Didier CHALAS.

Secrétaire de séance : Louis QUAIRE.

BUDGET COMMUNE 2019 : ajustement de crédits n° 4 :

Le Maire rappelle que le budget voté le 8 avril 2019 est un budget prévisionnel et qu'il convient d'ajuster les crédits, notamment pour permettre l'achat à l'amiable de la maison ROYER située 16 Route de Crest.

L'on inscrit d'une part les crédits supplémentaires issus des cessions immobilières, des indemnités journalières sur congés de maladie des agents, et du produit de la taxe d'aménagement. Des crédits sont d'autre part ponctionnés sur certains chapitres excédentaires (dépenses de personnel, constructions, matériel roulant, mobilier).

L'on tient compte dans cet ajustement du changement d'imputation des dépenses suivantes : travaux de remise aux normes de la cantine scolaire, installation du terrain multisports, installation l'aire de jeux extérieurs, et des dépenses imprévues liées aux analyses de la qualité de l'air dans les bâtiments accueillants des enfants et aux analyses des prélèvements périodiques alimentaires et de surface en cantine. L'on prévoit enfin d'abonder l'article budgétaire correspondant à la plantation d'arbres Place du village.

Après exposé du maire, le Conseil municipal,
 DECIDE de procéder au réajustement des crédits comme suit :

En section de FONCTIONNEMENT,

DEPENSES :

Article 6188 Autres frais divers (analyses air intérieur et analyses alimentaires) :	+ 9 600 €
Article 64111 Personnel titulaire :	- 14 500 €
Chap 023 Virement à la section d'investissement :	+ 14 500 €
	+ 9 600 €

RECETTES :

Article 6419 : Remboursement sur rémunérations (IJ) :	+ 9 600 €
	+ 9 600 €

En section d'INVESTISSEMENT,

DEPENSES :

Article 2121 Plantations d'arbres :	+ 2 500 €
Article 21312 Bâtiments publics :	+ 40 000 €
	.../...

BUDGET COMMUNE 2019 : ajustement de crédits n° 4.**Suite**

Article 21318 Autres bâtiments publics :	- 40 000 €
Article 2138 Autres constructions (maison ROYER + frais) :	+151 000 €
Article 21571 Matériel roulant :	- 7 600 €
Article 21578 Autre matériel et outillage :	- 105 100 €
Article 2158 Autres installations (terrain multisports) :	+ 52 150 €
Article 2184 Mobilier :	- 4 900 €
Article 2188 Autres immobilisations corporelles (aire de jeux ext.) :	+ 42 950 €
Article 2313 Constructions (projet maison médicale) :	- 100 000 €
	<u>+ 31 000 €</u>

RECETTES :

Chap 021 Virement du fonctionnement :	+ 14 500 €
Chap 024 Produits de cessions (vente terrains en ZA Mouret) :	+ 7 600 €
Article 10226 Taxe d'aménagement :	+ 8 900 €
	<u>+ 31 000 €</u>

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER

